



Le 18 mai 2022

A l'attention des parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année s'achève et une fois encore nous cherchons à alléger vos démarches en vous proposant un dossier d'inscription commun avec le directeur d'école, le centre de loisirs et la cantine. Les informations demandées sont à renseigner pour la famille. Seule la fiche sanitaire est à compléter pour chacun de vos enfants.

Tous les documents sont à remettre, avant le 15 juin, aux enseignants.

De plus, afin de limiter les impressions, les règlements intérieurs des différentes structures sont consultables sur le site internet des mairies. Bien entendu, ils sont disponibles au format papier sur simple demande.

Pour la rentrée 2022/2023, malheureusement, nous avons une fermeture de classe. Le rythme reste à 4 jours, les horaires ne changent pas et les enfants devraient à priori retrouver l'équipe enseignante, hormis Delphine Dohy compte tenu de la fermeture de classe et nos deux ATSEM Marie-Claude Maréchal et Amandine Charreau.

Côté locaux, les travaux de réfection et d'agrandissement des toilettes de l'école élémentaire sont prévus cet été ; la réfection de la montée d'escalier menant à la classe de l'étage a été réalisée.

Compte-tenu du contexte actuel encore indécis, vous comprendrez aisément que les informations données à ce jour sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation.

Les horaires :

« Bâtiment élémentaire »

Ecole : 8h45-12h10, 13h40-16h15

Garderie : 7h00 – 8h35 (8h40 pour les maternelles)

Ouverture du portail et prise en charge des élèves par les enseignants : à 8h35 et 13h35

Ecole : 8h45 - 12h10

Cantine : 12h10 - 13h40

Ecole : 13h40 - 16h15

Garderie : 16h15 - 19h00 (16h20 pour les maternelles)

“Bâtiment maternelle”

Ecole : 8h50-12h00, 13h30-16h20

Ouverture du portail et prise en charge des élèves par les enseignants : à 8h40 et 13h20

Ecole : 8h50 - 12h00

Cantine : 12h00 - 13h30

Ecole : 13h30 - 16h20

La sécurisation des écoles :

Les accès à l'école élémentaire et maternelle sont fermés à clé pendant le temps scolaire. En cas de retard ou en cours de journée, il convient d'utiliser les sonnettes pour joindre les enseignants.
En élémentaire, un portail avec un système de visiophone a été installé.

Le service de transport scolaire

Depuis 2019, il est géré par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse sous le nom de Rubis'Junior.

Chaque détenteur de la carte de transport devra se rendre sur la plateforme d'inscription www.rubisjunior.grandbourg.fr pour le renouvellement et s'acquitter des 20€ de frais de dossiers qui valideront la recharge à distance de la carte. Les nouveaux inscrits devront remplir en ligne un dossier d'inscription.

Une information complémentaire vous sera transmise par l'école en temps utile.

La plateforme regroupe également l'ensemble des arrêts, lignes et horaires scolaires.

Deux cars desservent les différents arrêts de St Didier et de St Sulpice.

Le soir, ils sont stationnés à proximité de l'école maternelle : un le long de la route de Montrevel à côté de la salle polyvalente, l'autre, devant le portail du parking de la salle. L'emplacement devant être libre, le stationnement est interdit à 16h30. Les enfants sont accompagnés à leur car par un enseignant et une ATSEM.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter les mairies.

Vous remerciant, nous vous adressons, **Madame, Monsieur**, nos salutations les plus cordiales.

Signé :

Le Maire de St Didier d'Aussiat,
Catherine PICARD



Signé :

Le Maire de St Sulpice,
Clotilde FOURNIER